



AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOQUARTIER FRÉQUEL-FONTARABIE PARIS (75)

OPÉRATION

Maître d'ouvrage : SIEMP
Lieu : PARIS (75)
SHON : 1 ha
Montant des travaux (HT) : 17 000 000 €

ÉQUIPE PROJET

Architecte en chef : EVA SAMUEL
Architecte des lots : BNR / BOB 361 / LAN
Architecture / PASCAL GONTIER / AVENIER
CORNERO / SONIA CORTESSE / EXIT Paysagiste

MISSION TERRE ECO

AMO Qualité Environnementale de l'Aménagement

RÉALISATION

Début de la mission : juillet 2006
Fin de la mission : en cours
Phasage des travaux : 2009 – juin 2014



DONNÉES DU SITE

Le projet d'aménagement de l'ÉcoQuartier Fréquel-Fontarabie est situé dans le 20^{ème} arrondissement de PARIS et s'étend sur une surface d'un hectare. Le secteur est constitué d'un tissu urbain très dense et de bâtiments de type faubourien. Le projet a pour objectif de supprimer les problématiques d'insalubrité du quartier tout en valorisant l'existant, dans un souci de conserver l'espace central et d'articuler l'ensemble des bâtiments autour.

MISSION

Mise en place d'une démarche environnementale adossée à un système de management environnemental (SME) avec revue de projets et partage des expériences de chacun à l'occasion de réunions de pilotage. Élaboration des prescriptions environnementales et énergétiques applicables aux projets de construction, suivi de la conception et de la réalisation, suivi d'exploitation sur 2 ans à l'échelle de l'opération après livraison des bâtiments

PROJET

Programme mixte incluant :

- 113 logements dont 40 en réhabilitation
- Construction d'une crèche de 60 berceaux (1 071 m²)
- Centre PMI (200 m²)



Aménagement des espaces publics et d'un jardin de 980 m². Le projet est lauréat de l'appel à projet Écoquartier 2009, sur le volet de la sobriété énergétique. La performance des bâtiments atteint des objectifs de consommation énergétique de niveau BBC.

ENJEUX

- Le projet s'inscrit dans la Charte de Développement Durable signée par la SIEMP :
- Maîtrise des impacts environnementaux du projet
 - Réduction des charges et coûts de fonctionnement des bâtiments
 - Garantir un environnement intérieur des bâtiments sains et confortables
 - Inscription du projet dans une démarche de solidarité sociale et citoyenne

